

CORONAVIRUS

VISITES ET SORTIES EN RESSOURCE

Consignes pour les sorties des jeunes hébergés

Suite au dépôt de l'arrêté ministériel 2020-006 du 19 mars 2020, voici des consignes à mettre en place immédiatement et pour la durée de la fin de semaine. D'autres consignes viendront en début de semaine prochaine afin de clarifier les orientations à plus long terme.

- Dans l'ensemble des ressources résidentielles, aucune sortie et/ou visite des parents dans les milieux, incluant les sorties prévues pour le travail des jeunes hébergés.
- Les visites supervisées sont suspendues, tant au bureau qu'en milieu familial.
- Pour les usagers déjà sortis, on encourage le retour immédiat en ressource. En cas d'inquiétude reliée au risque de contamination, on vous invite à communiquer avec l'intervenant de l'utilisateur ou le cadre de garde de la direction clinique pour la prise de décision.
- Dans le cas où un parent ne veut pas respecter les consignes, on vous invite à communiquer avec l'intervenant de l'utilisateur ou le cadre de garde de la direction clinique pour la prise de décision.

Soyez assurés que le personnel du CISSS est à revoir l'ensemble de ses activités afin de se limiter aux visites essentielles dans vos milieux.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.